

BPJEPS

SPÉCIALITÉ "ÉDUCATEUR SPORTIF" MENTION

MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

(ex Activités Physiques pour Tous)



**Besançon
Belfort
Montbéliard**



Durée
10 ou 16 mois



540h en formation
360h en structure



Selon le lieu
de formation



Formation de
niveau 4

STATUT

▶ **Éducateur sportif polyvalent**



OÙ EXERCER ?

Vous pouvez travailler dans de nombreuses structures :

- Secteur marchand
- Secteur associatif
- Centres périscolaires et extra-scolaires
- Travailleur indépendant
- Secteur du handicap

+ D'INFOS



LE MÉTIER

Le titulaire du BPJEPS Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous a pour compétences :

- ▶ Concevoir des séances et des cycles d'initiation et d'apprentissage en activités sportives
- ▶ Encadrer et conduire des actions d'animations en activités sportives
- ▶ Mettre en œuvre un projet structurel d'animation
- ▶ Valoriser les activités et les projets de sa structure

Le titulaire du BPJEPS MAPST peut :

- ▶ Organiser et encadrer des actions d'animation visant à initier la pratique sportive
- ▶ Conduire des séances d'initiation sportive
- ▶ Encadrer tout public dans une pratique d'initiation
- ▶ Réaliser de manière autonome des prestations administratives, d'animation, de découverte, d'initiation

LE CONTENU DE FORMATION

**540 heures en centre de formation
360 heures en structure d'alternance**

Le BPJEPS MAPST est obtenu après la validation des 3 blocs de compétences (BC). Chaque BC atteste de l'acquisition des compétences suivantes :

- ▶ BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- ▶ BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- ▶ BC 3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

La validation de chaque BC est soumise à une certification finale (initiale et rattrapage) en fin de formation (remise de dossiers, entretiens oraux, démonstrations techniques et passages pédagogiques)

BESANÇON

DATES

Du 1er septembre 2026
au 17 décembre 2027

DURÉE

16 mois

RYTHME ET HORAIRES

1 semaine en formation
1 semaine en structure

8h - 11h | 14h - 16h

CONTACTS



Loïc CHEVASSU
loic.chevassu@groupe-psl.fr
07 68 98 05 08



Patrice CAMPIONI
patrice.campioni@groupe-psl.fr
06 71 76 85 58

TESTS DE SÉLECTION

29 avril

17 juin

25 août

30 sept.

NOS CHIFFRES

Taux d'obtention : 81%
Taux d'insertion : 87 %

BELFORT

DATES

Du 3 septembre 2026
au 30 juin 2027

DURÉE

10 mois

RYTHME ET HORAIRES

- Lundi, mardi, mercredi (matin) en formation
- Mercredi (après-midi), jeudi, vendredi en structure

8h - 11h | 14h - 16h
(mercredi 9h - 12h)

CONTACT



Amandine GOFFINET
amandine.goffinet@groupe-psl.fr
07 82 38 99 40

TESTS DE SÉLECTION

2 juillet

NOS CHIFFRES

Taux d'obtention : 85 %
Taux d'insertion : 87 %

MONTBÉLIARD

DATES

Du 1er septembre 2026
au 30 juin 2027

DURÉE

10 mois

RYTHME ET HORAIRES

- Lundi, mardi, mercredi (matin) en formation
- Mercredi (après-midi), jeudi, vendredi en structure

Horaires : 8h - 11h | 14h - 17h
(mercredi 9h - 12h)

CONTACT



Clément BRUOT
clement.bruot@groupe-psl.fr
06 71 58 98 03

TESTS DE SÉLECTION

2 juillet

NOS CHIFFRES

Taux d'obtention : 93 %
Taux d'insertion : 88 %

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Pour pouvoir accéder à la formation il faut :

- ▶ Être titulaire du PSC ou PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- ▶ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des « Activités Physiques pour Tous » datant de moins d'1 an
- ▶ Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) du BPJEPS MAPST :
 - Épreuve 1 : Test navette "Luc Léger" (palier 5 réalisé pour les femmes et palier 7 réalisé pour les hommes, selon les âges)
 - Épreuve 2 : Parcours d'habileté motrice chronométré

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Le centre de formation dispose :

- ▶ D'un complexe doté d'une salle théorique équipée d'un TBI (tableau blanc interactif, télévision et vidéo projecteur), de tables et de chaises, paperboard ainsi que d'un squelette à taille humaine mobile. D'un espace restauration tout équipé à disposition des apprenants.
- ▶ D'un gymnase équipé pour l'ensemble des sports collectifs
- ▶ De bases de loisirs pour toutes les activités de pleine nature (canoë, kayak, tir à l'arc, VTT, trail, course d'orientation...)
- ▶ D'une plateforme digitale et e-learning permettant d'accéder à toutes les informations de la formation (administratif, plannings...) et de suivre des cours en distanciel.

Les contenus de formation sont encadrés par des formateurs titulaires d'un niveau de formation supérieur ou équivalent et possédant une forte expérience dans le champ du diplôme visé.

Les responsables pédagogiques vous accompagnent au mieux durant votre cycle de formation (recherche de structure et financement avant l'entrée en formation, suivi pédagogique durant la formation, accompagnement à l'emploi à l'issue de la formation).

SUITE DU PARCOURS

À l'issue de la formation, le titulaire du diplôme BPJEPS MAPST peut choisir de s'insérer dans le monde du travail ou :

- ▶ Poursuivre son parcours de formation qualifiant avec d'autres formations du ministère (BPJEPS, DEJEPS ...)
- ▶ Suivre des modules de perfectionnement avec notre catalogue de formations complémentaires PERF

FINANCEMENT

Un parcours de formation sécurisé avec plusieurs financements possibles :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- France Travail
- Compte Personnel de Formation
- Compte Personnel d'Activité
- Aides mobilisables si financement personnel

Prix de la formation : 6 480€

Le coût global de la formation dépend du positionnement réalisé à l'entrée en formation.

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Un positionnement est réalisé au moment de l'inscription afin de mieux connaître les acquis et aptitudes du candidat, ainsi que son projet professionnel. Un accompagnement avec le responsable de la formation est mis en place pour trouver une structure d'alternance.



Formation habilitée par la DRAJES
Bourgogne - Franche-Comté
Ministère des Sports
RNCP 40480

Échéance d'enregistrement : 01/12/2029